

Appel à candidature pour une résidence d'auteur
Du 1^{er} novembre au 31 décembre 2016 - Chaumont (52)

Depuis 2002, la médiathèque appelée les silos, maison du livre et de l'affiche mène dans le chef-lieu du département de la Haute-Marne des actions de valorisation de la littérature contemporaine.

En tout, de 2002 à 2015, ce sont plus de 400 écrivains et illustrateurs qui sont venus à Chaumont, aux silos, en librairies, en établissements scolaires ou sous le chapiteau du Salon du livre pour présenter leur travail, débattre et rencontrer leurs lecteurs.

15 ans qui témoignent d'une vie littéraire ambitieuse, moderne et vivante à Chaumont, ville de 23 000 habitants au cœur d'une agglomération regroupant 25 communes pour une population de 31 000 habitants.

En invitant des auteurs de renom et des auteurs émergents, le Salon du livre qui se tient chaque année, début novembre, apporte dans ce territoire en grande difficulté économique une proposition culturelle ouverte au plus grand nombre en privilégiant une approche culturelle pluridisciplinaire.

Cette fête du livre est une manifestation ouverte à la vie des idées, de débats et d'échanges où romanciers, journalistes, essayistes, photographes, dessinateurs de bandes dessinées, auteurs et illustrateurs pour la jeunesse apportent leurs éclairages sur le thème retenu en faisant partager leur expérience d'écrivains ou d'artistes.

Chaque année, un thème nouveau est exploré et l'originalité de ce salon est de souligner les liens entre la littérature et d'autres disciplines : le cinéma, la musique, la ville pour les trois dernières années. Pour la 14^{ème} édition du 25 au 27 novembre 2016, les liens entre l'histoire et la littérature seront questionnés. Il s'agira d'interroger d'une part les historiens sur leur relation avec la littérature et le roman, et d'autre part les écrivains sur leur relation avec l'Histoire et notre passé récent.

Objectifs de la résidence :

Par ce dispositif, la Ville de Chaumont souhaite valoriser sa politique du livre et de la lecture et contribuer à son attractivité, en lien avec le Salon du livre de Chaumont, Histoire et littérature, qui se tiendra du 25 au 27 novembre :

- en soutenant la création littéraire en proposant des conditions favorables au travail d'écriture de l'artiste et en mettant en avant son expérience lors du Salon du livre.
- en favorisant la rencontre entre le public et la création littéraire contemporaine sur la thématique du Salon du livre, via des actions culturelles au sein de la médiathèque et son réseau de partenaires, par exemple sous la forme d'ateliers d'écriture.

Une restitution des actions culturelles et de médiation est envisagée, à définir de manière concertée par l'auteur et le porteur du projet. Elle peut par exemple prendre la forme de la publication d'un recueil de textes.

Objet de l'appel à candidature :

Cette résidence est ouverte aux auteurs de tout genre littéraire (roman, poésie, théâtre, nouvelles) ayant déjà publié un ouvrage à compte d'éditeur.

L'auteur travaillera sur le thème « Histoire et littérature ». Toute latitude est laissée à l'auteur pour appréhender le sujet.

La sélection de l'auteur est réalisée par un jury composé de professionnels du secteur culturel local, des membres des structures organisatrices et des institutions partenaires, sur présentation d'un dossier comprenant :

- une biographie incluant le statut juridique et professionnel de l'auteur ;
- une bibliographie ;
- une lettre de candidature ;
- une note d'intention sur le projet d'actions culturelles et de médiation auprès du public, ainsi que sur la forme de la restitution envisagée ;
- une présentation de son expérience d'action culturelle publique.

La date limite de réception des dossiers de candidature est fixée au 10 avril 2016.

Le dossier devra être envoyé par voie numérique ou postale à l'adresse suivante :

Mme Sandrine Bresolin, Directrice de la médiathèque
Les silos, maison du livre et de l'affiche
7-9 avenue Foch
52000 CHAUMONT

sbresolin@ville-chaumont.fr

Durée et dates de la résidence :

La résidence a lieu en novembre et décembre 2016, pour une durée de 2 mois.
L'auteur se verra dans l'obligation d'être présent du 25 au 27 novembre lors de la 14^{ème} édition du Salon du livre de Chaumont.

Activités de l'auteur en résidence :

L'auteur consacrera 70% du temps de résidence à la conduite de son projet personnel de création et 30% du temps de résidence à de l'action culturelle et de médiation : rencontres, lectures, ateliers d'écriture, etc.

La résidence pourra être complétée par des rencontres scolaires lors du Salon du livre et dans le cadre d'un Projet Artistique Globalisé ou d'une Résidence scolaire avec un public de collégiens et/ou lycéens (ateliers d'écriture, rencontres, etc.).

Conditions financières :

La Ville de Chaumont versera des droits d'auteur au résident à hauteur de 3200€ nets pour l'ensemble de la résidence. Elle prendra en charge deux déplacements aller et retour en véhicule personnel ou en train, entre le domicile de l'artiste et le lieu de résidence.

Tous les autres frais de déplacement de l'artiste de son domicile au lieu de résidence seront à sa charge. Pour les déplacements liés aux interventions, l'artiste sera généralement accompagné et véhiculé par les référents.

L'artiste prendra lui-même en charge sa restauration à l'exception de certains repas qui suivront des actions de médiation et qui seront pris en charge par la structure accueillante.

2000€ pourront également être consacrés par la Ville de Chaumont aux frais de restitution de la résidence.

La résidence bénéficie du soutien de de la Région Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine et de la DRAC Alsace, Champagne-Ardenne, Lorraine.

Lieu d'hébergement :

Le résident sera accueilli dans un logement meublé mis à disposition par la Ville de Chaumont avec un coin cuisine.

Frais et équipement à la charge de l'auteur :

L'auteur aura notamment à sa charge directe les déplacements locaux, les frais de nourriture, le téléphone et la papeterie. Le véhicule et l'ordinateur ne lui seront pas fournis.

Engagements consécutifs à l'obtention de la résidence :

Mention devra être faite de l'obtention de cette bourse sur toute publication issue de cette résidence.

Le travail de médiation réalisé au cours de la résidence devra faire l'objet d'une restitution, sous la forme d'une publication d'un recueil de textes de manière privilégiée.

Planning de la résidence :

10 avril 2016

Date limite de réception des candidatures par la médiathèque de Chaumont, les silos, maison du livre et de l'affiche.

11-26 avril 2016

Réunion du jury et choix de l'artiste

Mai 2016

Définition des grands axes de la résidence et de son volet médiation culturelle. Une convention de résidence sera établie entre les parties.

Novembre et décembre 2016

Périodes de résidence de l'auteur ponctuée d'interventions publiques avec présence obligatoire du 25 au 27 novembre 2016 au 14^{ème} Salon du livre de Chaumont, Histoire et littérature.

Contacts :

Céline Chenu, Assistante de conservation
03 25 03 86 87 ou cchenu@ville-chaumont.fr

Sandrine Bresolin, Directrice de la médiathèque
03 25 03 86 85 ou sbresolin@ville-chaumont.fr